

SÉANCE DU 2023-06-12

À l'hôtel de ville de Saint-Léon-le-Grand, situé au 8 A place de l'église le 12^e jour du mois de juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures trente minutes, s'est tenue la séance régulière des membres du conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand. Sont présents : Monsieur le Maire JEAN-CÔME LÉVESQUE, mesdames et messieurs les conseiller(ère)s suivant(e)s : SUZIE LACOMBE, SERGE LÉVESQUE, LISE PINAULT, SERGE IMBEAULT ET JEAN-MARC FOURNIER. Le directeur général et secrétaire trésorier est également présent à la rencontre. Le conseil formant quorum sous la présidence du maire ouvre la séance.

**ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU 2023-06-12**

2023-06-106

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux du 8-11 et 23 mai 2023
3. Adoption des comptes du mois.
4. Période de questions sur les comptes du mois
5. Assemblée publique de consultation; Règlement 362-23
6. Adoption du second projet de règlement 362-23
7. Dérogation mineure; Nathalie Boucher et Luc Lapointe
8. Dérogation mineure; Aline Perron
9. Dérogation mineure; Chantale Dufour et André Blouin
10. Programmation du comité de développement
11. Protocole d'entente; École Saint-Léon-le-Grand
12. Report de la séance de juillet 2023
13. Demande du comité des loisirs; Fête nationale 2023
14. Bétonnage du plancher du gazebo du parc Léonais.
15. Écho-centre: relocalisation
16. Don :
17. Correspondance
18. Varia
19. Période de questions
20. Levée de l'assemblée

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault d'adopter l'ordre du jour.

2023-06-107

2. Adoption des procès-verbaux du 8-11 et 23 mai 2023

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'adopter le procès-verbal du 8-11 et 23 mai 2023 tel que rédigé.

2023-06-108

3. Lecture et adoption des comptes du mois

NOM	SOLDE
AIR LIQUIDE	62.02
ALIMENTATION N.M. INC.	11.76
AQUATECH	666.66
AUTO PART PLUS	1 191.12
JEAN-CLAUDE BÉRUBÉ	1 050.00
BRANDT MONT-JOLI	11 744.17
BUANDERIE-NETTOYEUR DE L'EST	166.75
CARQUEST PIECES D'AUTOS	64.90
CENTRE DU CAMION J.L. INC.	2 800.24
COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE LA MATAPÉDIA	137.90
DECORS VERONNEAU	10 221.17
DLL FINANCIAL SOLUTIONS PARTNER	839.32
ÉLECTRICITÉ GARON INC.	2 453.93
EXCAVATION R. RIOUX & FILS ENR	1 417.07
H2LAB	335.45
HARNOIS ÉNERGIE	1 038.57
HYDRO QUÉBEC	4 446.84
HYDRO-QUÉBEC (Lumières de rue)	2 138.54
J. F. EXCAVATION & SERVICES	396.66
LETTRAGE ALLARD	977.29
LEMIEUX LIETTE	185.00
LIBRAIRIE D'AMQUI INC.	395.77
MACHINERIE THÉRIAULT INC.	6 506.24
MLG GRAPHISTE	505.89
MRC DE LA MATAPÉDIA	387.08
PIÈCE D'AUTOS DR INC	37.46
OK PNEUS	604.08
PCM SOLUTION D'AFFAIRES	100.24
VALÈRE ROBICHAUD	80.00
SIGNEL SERVICES INC	663.99
SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC	176.47
RENÉ ST-LAURENT	80.48
UNORIA COOPÉRATIVE	2 197.38
VILLE D'AMQUI	5 019.00
XEROX CANADA LTÉE	13 245.39

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'adopter les comptes du mois de mai 2023 pour un total de 72 344.83\$ et d'en autoriser le paiement.

4. Période de questions sur les comptes du mois

Monsieur le maire Jean-Côme Lévesque répond aux questions sur les comptes du mois.

5. Assemblée publique de consultation; Règlement 362.23

Aucune question

2023-06-109

6. Adoption du second projet de règlement 362-23

Considérant que la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand est régie par le *Code municipal* et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que le règlement de zonage numéro 227 de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand a été adopté le 3 mai 2004 et est entré en vigueur le 15 juillet 2004 conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Léon-le-Grand désire autoriser la classe d'usage *Commerce X - Service de réparation de véhicules* dans la zone 41 P ainsi que l'utilisation de conteneurs revêtus comme bâtiments accessoires pour certains usages;

Considérant que le conseil municipal a soumis un premier projet de règlement à la consultation de la population conformément à l'article 125 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Considérant que le conseil municipal doit soumettre un second projet de règlement à l'approbation des personnes habiles à voter conformément à l'article 132 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement

1° d'adopter le second projet de règlement numéro 362-23 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

2° de soumettre le second projet de règlement numéro 362-23 à l'approbation des personnes habiles à voter concernées par ce règlement.

2023-06-110

7. Dérogation mineure : Nathalie Boucher et Luc Lapointe

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement que les propriétaires du lot 4451537 situé sur le 4^{ème} rang obtienne une dérogation mineure afin d'autoriser la construction d'un garage qui serait d'une superficie de 24 x 52 pieds pour un total de 1248 pieds.

2023-06-111

8. Dérogation mineure : Aline Perron

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement que la propriétaire du lot 4452356 situé au 9 rue de l'Église, obtienne une dérogation pour la modification d'un toit qui aurait une hauteur de 6.1 mètres et une porte de garage de 3.05 mètres

2023-06-112

9. Dérogation mineure : Chantale Dufour et André Blouin

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement que les propriétaires du lot 4452030 situé au 4 chemin des Huards, obtienne une dérogation afin que la municipalité autorise que la remise existante sur le terrain soit à plus ou moins 7.55 mètres de la ligne de terrain avant plutôt qu'à 8 mètres tel que prévu à la réglementation.

2023-06-113

10. Programmation du comité de développement

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement d'accepter la programmation du comité de développement de St-Léon, sauf pour le panier de basket à l'école.

2023-06-114

11. Protocole d'entente : École Saint-Léon-le-Grand

Madame la conseillère Suzie Lacombe propose appuyée par monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier et résolue unanimement de mandater le maire Jean-Côme Lévesque et le directeur général Jean-Noël Barriault a signé le protocole d'entente avec l'École de Saint-Léon-le-Grand

2023-06-115

12. Report de la séance de juillet 2023

Monsieur le conseiller Serge Lévesque propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Imbeault et résolue unanimement de devancer la séance du 10 juillet au 3 juillet 2023

2023-06-116

13. Demande du comité des loisirs; Fête nationale 2023

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de permettre au Comité des Loisirs Léonais d'utiliser le parc Léonais, le centre des loisirs et la cantine le 24 juin lors de la fête nationale et l'autorisation de mettre de la musique jusqu'à 3h00 dans la nuit du samedi 24 au 25 juin lors du feu de joie.

De plus, le conseil offre une participation financière pour les frais du permis de réunion et de média-poste.

2023-06-117

14. Bétonnage du plancher du gazebo du parc Léonais

Madame la conseillère Lise Pineault propose appuyée par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement d'autoriser le Comité des Loisirs Léonais a bétonné le gazebo des Loisirs Léonais.

2023-06-118

15. Écho-centre; relocalisation

Attendu que la Municipalité a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

Attendu que les municipalités de la MRC de la Matapédia désirent présenter un projet de relocalisation de l'écocentre d'Amqui dans le cadre de l'aide financière ;

En conséquence, monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement que soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

-Le conseil de la municipalité de Saint-Léon-le-Grand engage à participer au projet de relocalisation de l'écocentre d'Amqui et à assumer une partie des coûts ;

-Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4- Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité ;

-Le conseil nomme la MRC de la Matapédia organisme responsable du projet.

16. Don

2023-06-119

Monsieur le conseiller Jean-Marc Fournier propose appuyé par monsieur le conseiller Serge Lévesque et résolue unanimement de faire un don de 120.00\$ pour une partie de balle-molle avec la sureté du Québec.

17. Correspondance

La correspondance est lue

18. Varia

19. Période de questions

Monsieur le maire répond aux questions du public

2023-06-120

20. Levée de la séance

Monsieur le conseiller Serge Imbeault propose appuyé par madame la conseillère Suzie Lacombe et résolue unanimement de lever la séance.

Jean-Côme Lévesque
Maire

Jean-Noël Barriault
Directeur général greffier trésorier